

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



**12 communes s'engagent
pour un territoire d'exception**

Sommaire

UNE GOUVERNANCE UNIE POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION 6

Des élus impliqués et motivés pour leur territoire
Que fait la Communauté de communes ?
Une collectivité efficace et ouverte
Des compétences encore élargies
Des finances saines dans un environnement complexe

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVANCE 16

Favoriser le développement économique : un objectif à moyen terme
La Mission locale : un soutien pour les jeunes
Sur les chemins d'un tourisme intercommunal
Un territoire en constante évolution

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE ET PRÉSERVE 22

Une forêt entretenue et mise en valeur
Un soutien accru à l'agriculture
Des initiatives pour économiser l'énergie
Maîtriser le risque des inondations
Espaces maritimes, au cœur des enjeux environnementaux de demain
Des déchets traités et valorisés pour un environnement préservé
La distribution d'eau, une nouvelle compétence
Musique et danse pour tous
Informatique et fibre, un monde de connexions...
Une communication et un événementiel développés pour une meilleure image
Un Hôtel communautaire rénové et agrandi pour un meilleur service public



L'édito du Président

Le golfe de Saint-Tropez, un territoire exceptionnel qui imprime sa marque

L'année 2018 a été une année de confirmations.

Confirmation du bon fonctionnement de la Communauté de communes, qui, après cinq ans d'existence, a pris sa vitesse de croisière et remplit parfaitement sa mission au service des habitants et visiteurs du territoire.

Confirmation de la pertinence de la gouvernance retenue, avec une écrasante majorité des délibérations votées à l'unanimité et des projets examinés en Bureau des maires avec, à chaque fois, un débat et un consensus qui s'en dégage.

Confirmation enfin de la juste place de l'intercommunalité dans le golfe de Saint-Tropez, après des débuts timides et bien des réticences à vaincre.

L'intégration des compétences de l'eau et de l'assainissement non collectif, ainsi que de l'enseignement de la musique et de la danse, s'est déroulée sans grande difficulté, grâce notamment au sérieux et au professionnalisme des agents concernés et transférés donc au sein de la collectivité.

2019 sera une année de transition, à la veille des élections municipales de 2020 et donc du renouvellement du Conseil communautaire. 2018 aura en tout cas démontré que les choix qui ont été faits par les Conseillers communautaires, et mis en œuvre par les agents de la collectivité, ont été pertinents, pour un meilleur service public, un dynamisme accru de notre territoire et un développement harmonieux du golfe de Saint-Tropez.

Ce golfe, qui est un peu à part au sein du département du Var et de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, est bien vivant, et demeure une destination de rêve pour les touristes du monde entier et un lieu où il fait bon vivre pour ses 58 500 habitants permanents.

N'y touchez pas !



Vincent Morisse

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Maire de Sainte-Maxime
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Édito du Vice-Président en charge de la Communication et de l'événementiel

Atteindre ses objectifs

2018 aura été une année très positive pour notre collectivité. Ce rapport d'activité témoigne de la qualité de nos services et de l'efficacité de nos agents. Il prouve aussi la pertinence de nos actions et l'utilisation intelligente des moyens mis à disposition dans chaque compétence.

Cette année aura aussi été celle de l'intégration du Pôle Eau et du Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement intercommunal. En ce qui concerne ce Conservatoire, j'en assure désormais la responsabilité par délégation. C'est une mission dont je suis très fier et qui va évoluer dans les années à venir : ce Conservatoire est un outil magnifique que nous devons pérenniser et valoriser, car il est également un des éléments qui représentent notre collectivité à l'extérieur.

2018 aura également été l'année du premier Marathon international du golfe de Saint-Tropez. Ce fut une incontestable réussite. J'ai été très fier de piloter l'organisation de cet événement et je remercie l'ensemble des Conseillers communautaires pour leur soutien à cette initiative qui doit permettre de faire rayonner notre territoire et de fédérer notre population autour d'un projet commun porté par l'intercommunalité.

Ce Marathon est à l'image de la Communauté de communes : le parcours est difficile, il faut du temps pour atteindre ses objectifs, mais la récompense est au bout avec la satisfaction du travail bien fait dans l'intérêt de tous.

Nous continuerons tous ensemble, élus et agents de la collectivité, à nous y employer !



Philippe Leonelli

Vice-président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Maire de Cavalaire-sur-Mer

UNE GOUVERNANCE UNIE POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

Des élus impliqués et motivés pour leur territoire



JEAN-PIERRE TUVERI

1^{er} Vice-président
Maire de Saint-Tropez



ALAIN BENEDETTO

2^{ème} Vice-président
Maire de Grimaud



PHILIPPE LEONELLI

Vice-président délégué
à la communication
Maire de Cavalaire



MARC-ÉTIENNE LANSADE

Vice-président délégué
aux cours d'eau
Maire de Cogolin



VINCENT MORISSE

Président
Maire de Sainte-Maxime



BERNARD JOBERT

Vice-président délégué
au logement et à
la mission locale
Maire de La Croix Valmer



JEAN-JACQUES COURCHET

Vice-président délégué
à la forêt
Maire de La Garde-Freinet



ANNE-MARIE WANIART

Vice-présidente déléguée
aux transports et déplacements
Maire de Gassin



RAYMOND CAZAUBON

Vice-président délégué
à l'eau et
à l'assainissement
Maire de La Mole



FLORENCE LANLIARD

Vice-présidente déléguée
à l'aménagement
du territoire
Maire du Plan de la Tour



ROLAND BRUNO

Vice-président délégué
au littoral et à la gestion
des Espaces Maritimes
Maire de Ramatuelle



JEAN PLÉNAT

Vice-président délégué
à la gestion des déchets
Maire de
Rayol-Canadel-sur-Mer



PATRICE AMADO
Sainte-Maxime



FARID BENALIKHOUDJA
Cavalaire-sur-Mer



HÉLÈNE BERNARDI
Sainte-Maxime



FRANÇOIS BERTOLOTTO
Grimaud



FRANK BOUMENDIL
Saint-Tropez



FRÉDÉRIC BRANSIEC
Le Plan de la Tour



JEANNE-MARIE CAGNOL¹
Sainte-Maxime



ERNEST DAL SOGLIO
Cogolin



MICHÈLE DALLIES
Sainte-Maxime



NATHALIE DANTAS
Sainte-Maxime



MICHEL FACFIN
Sainte-Maxime



RENÉE FALCO
Cogolin



CÉLINE GARNIER
Cavalaire-sur-Mer



SYLVIE GAUTHIER
Cavalaire-sur-Mer



THIERRY GOBIN
Sainte-Maxime



ANNE KISS
Grimaud



JEAN-LUC LAURENT
Cavalaire-sur-Mer



JONATHAN LAURITO
Cogolin



RENÉ LE VIVANT
Cogolin



MURIEL LECCA-BERGER
La Croix Valmer



JOSÉ LECLERE
Sainte-Maxime



ERIC MASSON
Cogolin



VALÉRIE MASSON-ROBIN
Cogolin



ROBERT PESCE²
Gassin



LAËTITIA PICOT
Cogolin



CHARLES PIERRUGUES
Sainte-Maxime



SYLVIE SIRI
Saint-Tropez



PIERRE-YVES TIERCE³
Sainte-Maxime



AUDREY TROIN
Cogolin



¹ **Josiane DEVAUX DE MOURGUES**
Sainte-Maxime
remplace Jeanne-Marie CAGNOL
depuis le 6 mars 2019



² **Brigitte BOYENVAL**
Gassin
remplace Robert PESCE
depuis le 6 mars 2019



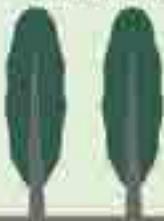
³ **Jean-Maurice ZORZI**
Sainte-Maxime
remplace Pierre-Yves TIERCE
depuis le 5 décembre 2018

Que fait la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez ?

LA PROPRETÉ

La ComCom

- collecte et traite les déchets
- gère les déchèteries (communautaires)
- développe la collecte des biodéchets



LA FAMILLE

La ComCom

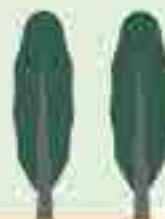
- permet le gratuit des transports scolaires
- porte le Plan Local de l'Habitat
- développe l'enseignement de la musique et de la danse



LA GESTION DES RISQUES

La ComCom

- limite le risque inondations et Erosion (GEMAPI)
- limite le risque incendie (DFCI)
- prévient des risques de pollution des eaux de baignade



L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

La ComCom

- encourage le tri et la prévention des déchets
- préserve les espaces maritimes
- entretient les cours d'eau
- valorise les espaces forestiers
- soutient l'agriculture
- favorise le compost et sa valorisation
- développe la filière Bois Énergie
- accompagne la transition énergétique



12 communes,
58 500 habitants
permanents sur un
territoire d'exception

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

La ComCom

- porte le Schéma de Cohérence Territoriale
- élabore le Volet Littoral et Maritime du SCoT

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La ComCom

- favorise l'entrepreneuriat
- accompagne les porteurs de projets
- met en place la fibre optique
- développe le système d'information géographique

L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

La ComCom

- développe la promotion touristique
- crée des itinéraires de randonnées
- soutient les grands événements

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La ComCom

- protège les milieux aquatiques et les ressources
- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement non collectif

Une collectivité efficace et ouverte



65
marchés
supérieurs à
25 000 €
ont été passés
par la collectivité
dont
7
examinés
par la commission
d'appel d'offres

Le fonctionnement de la Communauté de communes demeure ouvert et transparent. La volonté des douze maires, exprimée en début de mandat en 2014, renouvelée en 2015 à l'occasion d'un mini-renouvellement du Conseil communautaire, a été exaucée.

Ainsi, les maires se réunissent en Bureau communautaire régulièrement : en 2018, il y a eu 18 Bureaux où les principaux dossiers ont été examinés, avant d'être soumis aux Conseillers communautaires pour examen et approbation.

Le Conseil communautaire lui-même s'est réuni 6 fois dans l'année et a voté 245 délibérations, dont quasiment toutes ont été votées à l'unanimité.

L'objectif des douze maires (qui sont aussi président et vice-présidents) est bien de trouver, sur chaque sujet, un consensus

destiné à permettre de faire avancer tous les dossiers de façon efficace et pragmatique.

En plus des Bureaux communautaires et des Conseils communautaires, chaque vice-président réunit régulièrement les commissions dont il a la charge, en moyenne une fois par trimestre. Cette procédure permet d'examiner les sujets propres à chaque compétence.

Enfin, dans son fonctionnement interne, la collectivité repose sur une structuration classique mais efficace, avec des pôles par grands thèmes d'intervention (liés aux compétences), des services affectés à ces pôles. Des réunions de services ont lieu régulièrement de même que des comités de direction deux fois par mois, sous la responsabilité du directeur général des services. Ces différents rendez-vous permettent aux responsables de pôles d'évoquer les grands dossiers en cours.



Une surveillance juridique accrue

La Communauté de communes compte en son sein un service juridique et contentieux qui a géré notamment huit contentieux en 2018. Le service a repris également les contrats d'assurance de la collectivité et la gestion immobilière, sans oublier le suivi du dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage.

À cela s'ajoutent les dossiers complexes de La Patronne, Naval Group, et la nouvelle gendarmerie à Gassin...

Des compétences encore élargies

La Communauté de communes a intégré le 1^{er} janvier 2018 deux nouvelles compétences : celle de l'eau et de l'assainissement non collectif et celle de l'enseignement de la musique et de la danse.

Pour la première, un Pôle Eau et assainissement a été créé, intégré dans des locaux provisoires à l'espace Marceau, Cogolin. Les agents de l'ancien SIDECM (Syndicat de distribution d'eau de la corniche des Maures) ont donc été

transférés au sein de la Communauté de communes, ainsi que les agents de la régie eau municipale de La Garde-Freinet.

Pour la seconde, c'est l'ensemble du personnel du Conservatoire à rayonnement intercommunal Rostropovitch-Landowski qui a rejoint la collectivité : administratifs et enseignants ont intégré une structure qui permet ainsi de donner une nouvelle dimension à ce Conservatoire, qui fonctionne désormais sur l'ensemble du territoire, avec des

partenariats spécifiques à Cavalaire et La Croix Valmer. En effet, ces communes disposent de leurs propres écoles de musique, sachant que les élèves du Rayol-Canadel se déplacent au Lavandou.

Les effectifs de la Communauté de communes au 31 décembre 2018 sont de 194 agents, dont 165 titulaires. Avec l'arrivée des agents du Pôle Eau et du Conservatoire, les effectifs ont évidemment grossi significativement par rapport à 2017. Il y a un peu plus d'hommes que de femmes et la majorité du personnel dépend de la filière technique. L'ensemble du personnel est géré par le service des ressources humaines, composé de quatre personnes. Celui-ci a mis en place de nombreuses actions liées à la prévention des risques et la formation, en œuvrant bien sûr à l'intégration des nouveaux agents. Les personnels sont représentés au sein des instances adéquates, à travers leurs syndicats (UNSA et SAFPT) et disposent de nombreux moyens d'épanouissement au travail, avec des outils de communication, des aides diverses, des avantages (comme les tickets-restaurants).





Des finances saines dans un environnement complexe

Le contexte économique difficile a perduré en 2018, avec peu de signaux au vert et un environnement peu propice à des investissements très importants.

Comme les années précédentes, le Conseil communautaire a choisi de ne pas augmenter les taxes relevant de l'intercommunalité : taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti, contribution des entreprises (CFE), taxe des ordures ménagères. La taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) a été instaurée sur l'ensemble du territoire : elle permet de consacrer des moyens à la lutte contre les inondations, l'érosion maritime et la submersion marine.

Elle a généré sur l'exercice une recette de 1,90 M€, sachant que le programme pluriannuel d'investissement prévisionnel – regroupant le plan de prévention des

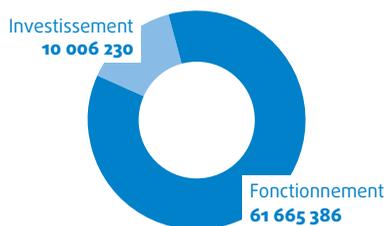
inondations (PPI) de la Gemapi (volet terrestre) et le premier plan d'action pour la partie maritime – va engendrer une dépense de 62 M€ pour la période 2018-2025. C'est dire combien les recettes de la taxe Gemapi sont indispensables pour financer dès demain les programmes de travaux essentiels à l'équilibre et l'attractivité du golfe de Saint-Tropez.

Pour une gestion efficace et transparente, la Communauté de communes réunit régulièrement (cinq fois en 2018) la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), présidée par Jean Weber. Par ailleurs, depuis 2018, la commission finances de la Communauté de communes, présidée par délégation par Jean-Pierre Tuveri, se réunit avant chaque réunion de préparation du Conseil communautaire.

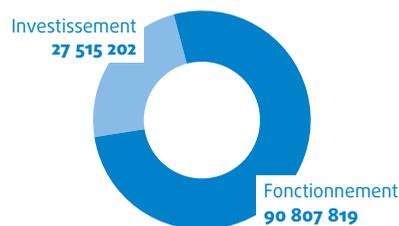
Le budget de la Communauté de communes se compose du budget principal et des 6 budgets annexes :

- déchets ménagers et assimilés,
- office de tourisme communautaire,
- zones d'activités économiques,
- eau en régie,
- eau en DSP,
- assainissement non collectif.

Dépenses réelles

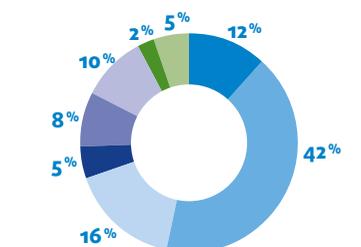


Recettes réelles



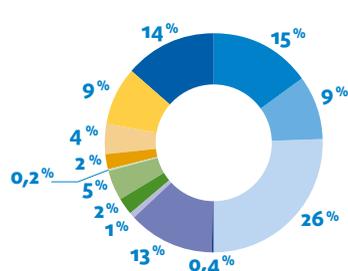
BUDGET PRINCIPAL

Dépenses 2018



■ Moyens Généraux 4 167 961 €	■ Développement économique 2 806 234 €
■ Attribution de compensation 14 586 998 €	■ Protection de l'environnement 3 354 431 €
■ FPIC 5 684 805 €	■ Cadre de vie 882 690 €
■ Contribution redressement comptes publics 1 715 044 €	■ Culture 1 825 514 €

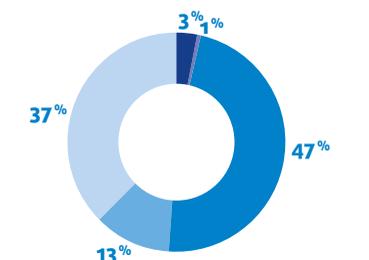
Recettes 2018



■ Taxe Habitation 6 367 162 €	■ CVAE 5 264 326 €	■ Emprunts 1 000 000 €
■ Taxe Foncière 3 915 392 €	■ IFER 398 635 €	■ Produits des services 1 767 678 €
■ CFE 10 697 959 €	■ TASCOM 992 316 €	■ Dotations et subventions 3 629 447 €
■ Rôles supplémentaires 183 625 €	■ GEMAPI 1 902 985 €	■ Autres produits 5 657 018 €
	■ FCTVA 95 280 €	

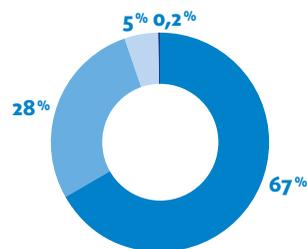
BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Dépenses 2018



■ Acquisitions d'immobilisations 813 797 €	■ Charges à caractère général 12 098 929 €
■ Remboursement d'emprunt 161 410 €	■ Charges de personnel 2 949 016 €
	■ Autres dépenses 9 556 645 €

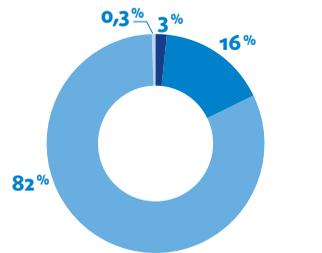
Recettes 2018



■ Recettes issues de la TEOM 22 545 840 €	■ Dotations et participations 1 701 944 €
■ Autres produits 9 398 025 €	■ FCTVA 77 845 €

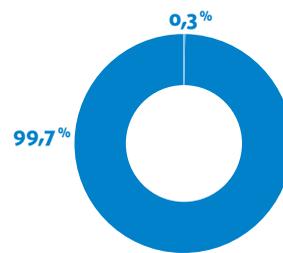
BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Dépenses 2018



■ Acquisitions d'immobilisations 9 951 €	■ Charges de personnel 440 699 €
■ Charges à caractère général 86 299 €	■ Autres charges 1 750 €

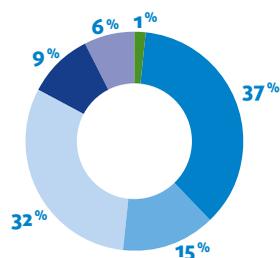
Recettes 2018



■ Dotations et participations 550 000 €	■ Autres produits 1 884 €
--	------------------------------

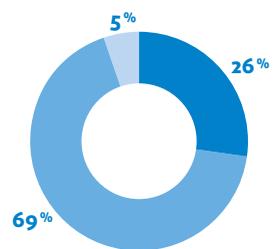
BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE (CONSOLIDÉ)

Dépenses 2018



■ Acquisitions d'immobilisations 185 107 €	■ Charges à caractère général 3 247 184 €
■ Travaux 3 780 496 €	■ Charges de personnel 1 011 023 €
■ Reboursement d'emprunt 1 439 078 €	■ Autres dépenses 782 123 €

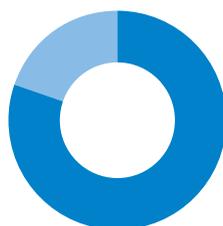
Recettes 2018



■ Produits des services 11 516 087 €	■ Dotations et participations 2 103 985 €
■ Autres produits 28 455 310 €	

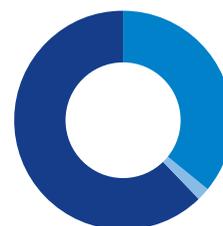
BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Dépenses 2018



■ Charges à caractère général 55 880 €	■ Charges de personnel 13 706 €
---	------------------------------------

Recettes 2018



■ Produits des services 32 040 €	■ Dotations et participations 55 185 €
■ Autres produits 1 805 €	

NB : Il n'y a pas eu de mouvements financiers sur l'exercice 2018 sur le budget annexe des zones d'activités économiques.

TOTAL DÉPENSES PAR FONCTION

 Forêt 1 152 665 €	 Cours d'eau 1 488 408 €	 Espaces maritimes 713 358 €	 Tourisme* 2 384 456 €
 Collecte des ordures ménagères résiduelles 10 670 040 €	 Collecte de verre 1 173 316 €	 Déchèteries 3 502 062 €	 Collecte emballage hors verre 4 616 083 €
 Collecte du carton <small>(déchets des professionnels)</small> 368 250 €	 Compostage déchets verts 1 264 402 €	 Collecte des palettes <small>(déchets des professionnels)</small> 68 083 €	 Collecte des encombrants 393 975 €
 Eau potable 10 459 260 €	 Assainissement non collectif 69 587 €	 Conservatoire de musique et danse 1 825 514 €	 Développement économique 2 806 234 €

* Consolidé (budget Tourisme et financement de la Société publique locale)

NOMBRE TOTAL DE DOCUMENTS COMPTABLES ÉMIS EN 2018

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Engagements de dépenses : 3 200 | • Mandats : 5 847 |
| • Engagements de recettes : 308 | • Titres de recettes : 2 454 |

ENCOURS DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE 2018

9 420 018 €

- | | | |
|--|---|--|
| • sur le budget principal : 4 780 129 € | • sur le budget annexe des déchets ménagers et assimilés : 380 383 € | • sur le budget de la DSP Eau potable : 4 259 507 € |
|--|---|--|

L'encours de la dette est constitué de **23 emprunts** (répartis sur 3 des 7 budgets) : 21 emprunts à taux fixe, 1 emprunt indexé sur le livret A et un emprunt à taux variable.

L'encours de la dette de la Communauté de communes est classé à **100 % dans la classe A1** de la Charte de bonne conduite dite « Charte Gissler ». La classe A1 regroupe les produits simples notamment ceux à taux fixes, taux variables simples.

Le taux d'intérêt moyen de la dette globale au 31 décembre 2018 est de **2,50 %**.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AVANCE

Favoriser le développement économique : un objectif à moyen terme

Le Pôle Développement économique, Tourisme, Aménagement du territoire regroupe de nombreuses missions qui ont pour lien commun d'œuvrer au développement du territoire du golfe de Saint-Tropez en favorisant la croissance économique, l'emploi et la qualité de vie dans un territoire équilibré et harmonieux.

Le développement économique s'appuie notamment sur deux entités majeures : la Maison de l'Entreprise et les zones d'activités.

LA MAISON DE L'ENTREPRISE

Située à Sainte-Maxime, la Maison de l'Entreprise, intégrée à l'intercommunalité

en 2017, a poursuivi ses missions, au service des entreprises, pour faciliter le développement économique et la création de nouvelles sociétés.

Ainsi, la Maison de l'Entreprise met-elle des outils à disposition des porteurs de projets et leur assure un accompagnement dans leur démarche. 142 porteurs de projets ont été reçus en 2018, soit une progression de 35 % par rapport à l'année précédente. 151 personnes ont été reçues dans le cadre des permanences organisées dans les locaux maximois par les différentes structures d'aide et de soutien à l'entreprise.

Chaque semaine, l'équipe de la Maison de l'Entreprise a organisé les Mardis de l'Entreprise, avec des réunions d'information sur des thématiques différentes, comme l'étude de marché, les supports financiers ou encore le numérique. L'objectif est de créer une synergie entre les différents acteurs économiques du territoire et de mettre en réseau ces acteurs et la Communauté de communes. La Maison de l'Entreprise a également organisé les Rendez-vous de la commande publique, pour expliquer aux entrepreneurs comment avoir accès aux marchés publics dématérialisés.

Le développement économique porté par la Maison de l'Entreprise s'est aussi traduit par des événements :

- **Le Forum de l'Entrepreneur**, organisé pour la première fois le 29 novembre, au complexe des Blaquières à Grimaud. Créer, reprendre, développer : tels étaient les axes de ce salon, qui s'est réparti en quatre temps forts : des ateliers, un forum, une signature de convention entre Initiative Var et la Communauté de communes et la remise de chèques Initiative Var à des entrepreneurs locaux. Plusieurs centaines de visiteurs sont venus au Forum, qui accueillait 40 entreprises participantes et 18 opérateurs économiques.



29 nov. 2018 | **de 10h à 12h30**

GRIMAUD
834 ROUTE DES BLAQUIÈRES

Communauté de communes
Golfe de Saint-Tropez



- **La journée de la Femme chef d'entreprise**, organisée pour la troisième fois à Sainte-Maxime, le 8 mars. La journée, devenue très attendue des femmes chefs d'entreprise, a réuni plus de 70 professionnelles à la soirée organisée à la Villa Maxime, après une après-midi sous forme de salon sur la thématique « Beauté, bien-être et féminité ».

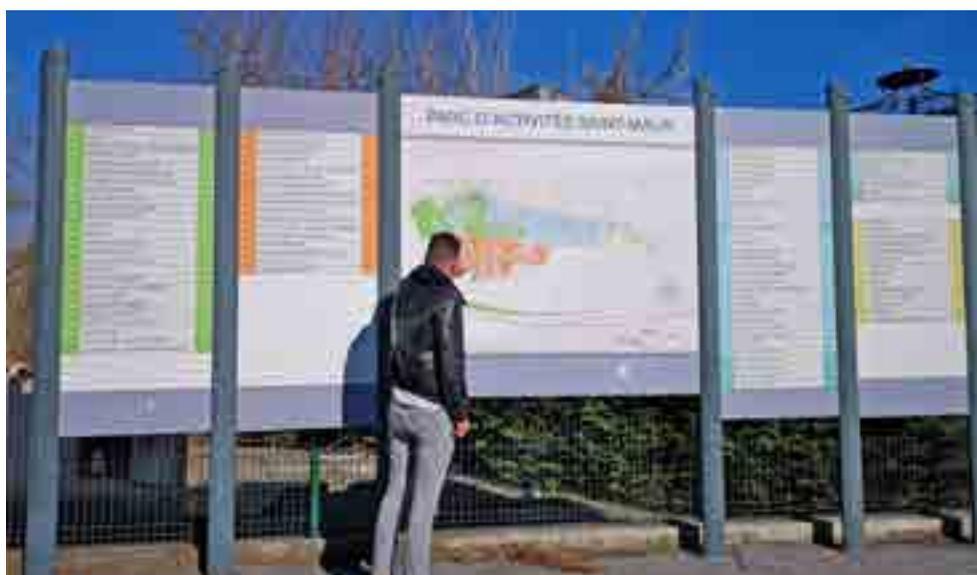


Naturellement, les agents du Pôle Économie de la Communauté de communes participent à de nombreux événements tout au long de l'année, comme le forum Les Saisons de l'Emploi à Cogolin, les rencontres des acteurs économiques du golfe, etc.

Par ailleurs, 2018 a été une année de partenariats, avec l'officialisation d'accords conclus avec Initiative Var, Adie, le Tribunal de commerce de Fréjus et la Chambre de commerce et d'Industrie du Var.

LES ZONES D'ACTIVITÉS

Du côté des zones d'activités, des travaux et aménagements d'entretien ont été réalisés sur les sites de La Mole et de Cogolin. La signalétique a été améliorée, avec la mise en place de totems à l'entrée des parcs. Plus largement, les relations avec les associations représentant les différents parcs d'activité ont été resserrées, permettant ainsi d'élaborer – en pleine concertation – les futurs travaux prévus en 2019, notamment sur la zone Saint-Maur à Cogolin.





LA MISSION LOCALE : UN SOUTIEN POUR LES JEUNES

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, qui adhère à la Mission locale du Golfe de Saint-Tropez et du Pays des Maures, participe financièrement aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle auprès des jeunes publics (16 à 26 ans) au même titre que l'État, la Région et les différents acteurs de l'« aide sociale ».

La Mission locale travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'action sociale : le Conseil départemental, les CCAS des douze communes, les associations caritatives (Secours catholique, Croix Rouge, Secours populaire, Restos du Cœur...).

Elle s'appuie sur une équipe de neuf personnes et a accueilli en 2018 près de 1500 jeunes, qui ont été reçus, ont bénéficié de conseils, d'aides à l'orientation, de démarches pour postuler, etc. Plus de 10000 propositions de stages, d'emplois ou de passerelles vers le monde du travail leur ont été proposées.

La Mission locale a organisé comme chaque année le salon Les Saisons de l'Emploi, un forum annuel pour l'emploi

de travailleurs saisonniers avec plusieurs centaines de postes à pourvoir dans les secteurs de l'hôtellerie, la restauration et le commerce.



Sur les chemins d'un tourisme intercommunal

Le tourisme est une activité économique à part entière dans le golfe de Saint-Tropez et la Communauté de communes agit avec force dans ce domaine, à travers la compétence qu'elle possède et les outils qu'elle a créés.

À ce titre, l'office de tourisme communautaire prend sa part de l'action touristique du golfe, à travers ses cinq offices de tourisme ayant intégré l'intercommunalité, dont le dernier, Cogolin, a été intégré à la Communauté de communes le 1^{er} janvier 2018.

Cela a entraîné une modification de l'organisation du service tourisme de la Communauté de communes : l'office de tourisme communautaire est né pour coordonner les équipes, les bureaux et établir une stratégie commune entre les cinq communes membres.



À la Communauté de communes, ce sont deux agents qui sont en poste pour coordonner tout cela. Dans les offices, cela concerne sept agents en poste à l'année, auxquels s'ajoutent des renforts saisonniers.

L'office de tourisme communautaire met donc en place les politiques d'accueil dans chaque commune. En plus de cette mission classique, la Communauté de communes élabore et met en œuvre une politique de promotion et de développement touristique du territoire, selon les axes voulus par les élus de la commission tourisme.

Deux ateliers ont aussi été organisés en 2018, pour préparer la saison estivale et pour en faire le bilan. Au total, 80 000 visiteurs ont été recensés en 2018 dans les différents offices de tourisme. Les documents d'information et de promotion, dont certains mis à jour chaque année – comme les plans – sont bien sûr disponibles et bénéficient d'une charte graphique commune et propre à la Communauté de communes.



Un observatoire du tourisme est également en place avec la collecte de données qui permettent aux institutionnels comme aux professionnels d'avoir des éléments récents pour évaluer la fréquentation touristique, les demandes et les profils de la clientèle.

Le service tourisme gère aussi le domaine des sentiers de randonnée, avec un agent spécialement dédié. En 2018, cet agent a commencé la mise en place d'un vrai programme d'élaboration de sentiers de randonnée intercommunaux. Des rencontres dans les communes ont précédé le choix des chemins afin d'avoir un panel aussi exhaustif que possible. Des propositions d'itinéraires ont ainsi été élaborées avant la préparation du travail sur le terrain. Les différentes structures ou associations concernées ont bien sûr été contactées avant évidemment que les propriétaires privés ne soient rencontrés. Il sera ensuite question de baliser et ouvrir ces chemins, avec, comme idée principale, la création d'un grand chemin de randonnée qui parcourt tout le territoire.



Un territoire en constante évolution

Le domaine de l'aménagement du territoire est une part importante de l'action de la Communauté de communes, et mobilise les élus très souvent, lorsqu'il s'agit de parler SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ou bientôt PLH (Plan Local de l'Habitat). C'est aussi le dossier du contournement routier, que la Communauté de communes a relancé en 2018, en engageant les partenaires, dont la Région et le Département, à reprendre en main ce projet afin de l'inscrire dans le prochain STRADET, qui conditionnera au niveau régional les nouveaux aménagements de transport. Le projet de contournement est bien avancé sur le papier: il reste maintenant à le consolider, l'affiner et à dégager les financements nécessaires.

Concernant le SCoT, la révision de ce Schéma s'est poursuivie, avec la finalisation du document d'orientation et d'objectifs, du volet littoral et maritime, le bilan de la concertation, avant l'arrêt du SCoT (prononcé le 26 septembre en Conseil communautaire), qui a précédé la future consultation des personnes publiques associées.

Le PLH a été ouvert au débat et à la réflexion, avec la validation des objectifs de logements pour la période 2019-2025 et le lancement des réflexions sur les pistes d'actions.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE ET PRÉSERVE

Riche d'un territoire exceptionnel, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez s'attache à mettre en valeur et protéger son environnement. Elle agit dans le domaine de la forêt, des cours d'eau, du littoral, de l'agriculture et la lutte pour le climat. Ces différents champs d'intervention représentent désormais une part d'action très importante de la collectivité intercommunale. Elles sont une part essentielle de la vie quotidienne des habitants du golfe de Saint-Tropez, leur permettant de vivre dans un espace naturel préservé, sécurisé et valorisé pour demain.

Une forêt entretenue et mise en valeur

Les missions du service Forêt au sein du Pôle Environnement ont été axées comme chaque année sur la protection et l'entretien de la forêt contre les incendies. Ce qui se traduit par la gestion du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF), complété par son dispositif de cloisonnement constitué de coupures agricoles, pastorales ou forestières.

Le document PIDAF du Golfe de Saint-Tropez, qui a été restitué par le service Forêt courant 2018, regroupe dorénavant les plans de débroussaillage des quatre anciens maîtres d'ouvrage DFCL intégrés à la Communauté de communes (SIVOM du littoral des Maures, SIVOM du Pays des Maures, communes de Grimaud et de Sainte-Maxime). Ce document est en attente d'approbation par arrêté préfectoral.

La Communauté de communes a œuvré pour le maintien en conditions opérationnelles des ouvrages par l'entretien des zones d'appui (échelonné sur quatre ans), la réfection régulière des pistes, le repositionnement et l'entretien des citernes et barrières DFCL, la mise à jour de la signalétique.

Il a également été procédé à la création et mise aux normes des ouvrages stratégiques créés pour la lutte contre l'incendie en conformité avec les normes définies par la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne. Les ouvrages doivent posséder des pistes, points d'eau, aires de retournement, signalétique adaptée, etc.

Le service Forêt a aussi poursuivi ses actions pour la mise en œuvre d'une politique d'interface « habitat - forêt ». Ainsi, 50 mètres supplémentaires de

LES CHIFFRES CLÉS



Surfaces :

- Surface du territoire de la Communauté de communes : **43 018 hectares**
- Surface boisée : **33 315 hectares**
- Surface du PIDAF : **1 417 hectares**
- Linéaire de pistes du PIDAF : **234 kilomètres**



Travaux 2018 :

- **110 km** de réfection de pistes
- **55 km** de débroussaillage aux abords des pistes
- **450 ha** de débroussaillage de zones d'appui
- **65 ha** de débroussaillage d'interfaces « habitat - forêt »
- **30 ha** de débroussaillage en mutualisation avec les communes*

* Lorsque l'intérêt communautaire ne suffit pas au niveau d'exigence de certaines communes pour l'exercice de ses compétences, la régie du service Forêt réalise des travaux complémentaires par le biais d'une convention de mise à disposition de services d'utilité commune (uniquement pour des travaux mécaniques).

débroussaillage ont été réalisés au-delà des 50 mètres imposés par l'arrêté préfectoral des obligations légales de débroussaillage. Les critères retenus sont les zones d'habitat dense définies dans le cadre du modèle d'occupation du sol du SCoT (MOS) et la prise en compte de la vulnérabilité de ces zones au vu du risque incendie (exposition au vent, type de végétation, historique des incendies...).

Parallèlement à cela, les actions de sylvopastoralisme ont été poursuivies, avec un travail sur la complémentarité entre les activités d'élevage et l'entretien des coupures, la réalisation d'une convention de pâturage en sous-bois pour la défense forestière contre l'incendie.

Le service a mis au point l'organisation de visites de chantiers avec les élus, réception de travaux, comité de massifs avec les partenaires techniques et financiers. Le service participe également à la définition de préconisations environnementales avec la Réserve Naturelle Nationale, les naturalistes (tortue d'Hermann), la DDTM (Natura 2000) ainsi qu'aux rencontres avec les propriétaires forestiers et le monde sylvicole (ASL, ONF, etc.).



Un soutien accru à l'agriculture

En 2018, le soutien de la Communauté de communes à l'agriculture a été réaffirmé. L'opération emblématique du site de la Patronne à La Mole s'est accélérée, la vente devant intervenir en début 2019. Avec cet espace, la Communauté de communes va disposer d'un lieu privilégié pour élaborer un projet agricole s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement, de production locale et d'appel aux professionnels du territoire. C'est en 2019, une fois l'achat officialisé, que devrait être créé un comité de pilotage destiné à élaborer un projet précis.

Des actions de reconquête de friches agricoles ont été poursuivies, avec de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en mutualisation, pour les communes de Ramatuelle, Cogolin et Grimaud. Ce projet s'est concrétisé par de la plantation de vignes à Ramatuelle (1,4 hectare en AOC) et à Cogolin (2,4 hectares). À Grimaud, cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un réaménagement foncier de la plaine (Projet AFAF, Aménagement foncier agricole et forestier). La Communauté de communes a également apporté son concours au Conservatoire du littoral pour la lutte contre l'espèce invasive que sont les mimosas sur les terres agricoles.

La Communauté de communes s'est également inscrite dans la démarche de



Projet alimentaire de territoire (PAT), qui sera concrétisée dans les années qui viennent.

Elle a aussi poursuivi ses initiatives dans le soutien à la production locale, avec la mise en place d'un marché conclu avec AgribioVar ayant pour but le recueil des besoins des producteurs du territoire, la définition de modèles de circuits courts adaptés aux besoins, la recherche d'un maître d'ouvrage et d'acteurs supports, l'enquête sur les restaurants collectifs afin d'introduire des produits locaux dans les menus, le suivi et l'accompagnement du territoire sur le développement des solutions. Ce marché fait le lien bien sûr avec le Projet alimentaire de territoire et l'acquisition de la Patronne.



Des initiatives pour économiser l'énergie



En économisant l'énergie, on préserve la planète: c'est dans ce but que la Communauté de communes a poursuivi en 2018 l'élaboration du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial); avec un séminaire de lancement, l'organisation de six ateliers à thème et, ensuite, la définition de dix axes de travail: agriculture, économie circulaire, énergies renouvelables, habitat et logement, patrimoine public, transports et déplacements, adaptation aux changements climatiques, urbanisme,

qualité de l'air, transversalité. Le PCAET est établi pour six ans et comporte 21 actions décomposées en 61 étapes. Il a été achevé en décembre.

La Communauté de communes s'est aussi engagée dans une démarche de labellisation Cit'Ergie qui a simplement été initiée mais non réalisée en 2018.



Maîtriser le risque des inondations

Au sein du Pôle Environnement, le service Cours d'eau joue un rôle essentiel, tant pour la qualité des eaux que pour la prévention des inondations, essentielle dans un territoire soumis à de nombreux aléas climatiques entraînant hélas, régulièrement, des phénomènes d'inondation.

Le service a poursuivi son action d'amélioration de la qualité des eaux, liée à la démarche Contrat de rivière. Les actions visant à modifier les pratiques culturales se sont poursuivies auprès des viticulteurs en 2018 avec des réunions techniques et des journées thématiques, sur la démonstration d'outils de travail du sol, le réglage de matériel de pulvérisation, la fertilisation et le compost.

La suppression des produits phytosanitaires dans les espaces publics a été prolongée avec plusieurs journées de formation organisées par l'intercommunalité. Un double appui technique auprès des communes a également été renforcé concernant la compétence de gestion des eaux pluviales et grâce à la possibilité de réaliser des analyses d'eau en cas de suspicions de pollution.

Les travaux de restauration et d'entretien de la végétation de berges ont été réalisés régulièrement, dans le cadre de la réglementation sur l'eau et des arrêtés préfectoraux spécifiques à chacun des cinq bassins versant gérés.

En 2018, les travaux suivants ont été réalisés (en période hivernale):

- Bassin versant de la **Gisclé**, près de **19 km** de cours d'eau,
- Bassin versant du **Préconil**, près de **14 km** de cours d'eau,
- Bassin versant du **Bourrian et du Bélieu**, près de **5 km** de cours d'eau,
- Bassin versant de la **Bouillabaisse**, près de **1,6 km** de cours d'eau,
- Bassin versant de **Pampelonne**, près de **3,3 km**.

L'ensemble des travaux a été réalisé **de l'automne 2018 au printemps 2019** à hauteur de **245 000 € TTC**.



Le programme d'aménagement des cours d'eau destiné à la réduction des conséquences des inondations a été poursuivi. Sur le ruisseau de La Garde, le service a œuvré à la protection contre les inondations de trois secteurs d'enjeu, dont la zone d'activité du Grand Pont, sur la commune de Grimaud. Plusieurs démarches ont été possibles en 2018 : l'avancement de la mission PROJET de maîtrise d'œuvre pour la conception des aménagements, la rencontre des propriétaires fonciers concernés par des acquisitions, les premières acquisitions foncières, la poursuite de l'instruction réglementaire par les services de l'État...



Communauté de communes
Golfe de Saint-Tropez

- ▶ Vous souhaitez être mieux informé sur le risque d'inondation auquel est soumise votre résidence.
- ▶ Vous souhaitez savoir comment réduire votre exposition aux inondations.
- ▶ Vous souhaitez savoir comment en limiter les dommages.

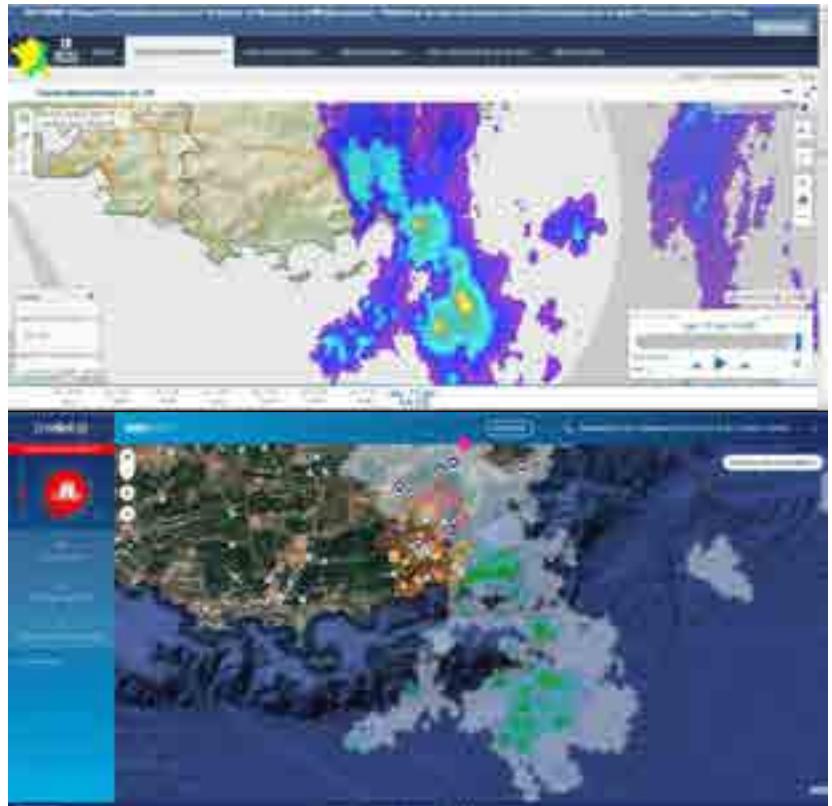
Diagnostic
de vulnérabilité aux inondations des bâtiments résidentiels collectifs

Sur le Préconil, un inventaire environnemental des secteurs d'études a été mené, tout comme une partie des sondages géotechniques. Les travaux de curage sur sa partie terminale ont été préparés en déposant un dossier d'autorisation Loi sur l'eau en mars 2018. Les premiers travaux pourraient être réalisés en 2019.

La gestion des inondations et les démarches Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) ont été lancées, notamment grâce au projet PROTERINA qui a pour objet la création d'un outil partagé de prévision des inondations. En 2018, d'importantes corrections du modèle hydraulique de la Giscle ont été réalisées et les modèles hydrologiques ont été fiabilisés. Grâce à ces travaux, la dynamique des crues est désormais bien connue. La fiabilisation de cet outil permet à la cellule d'astreinte de la Communauté de communes de gagner un temps précieux pour les opérations d'alerte et de secours portées par les collectivités membres.

Par ailleurs, il a été réalisé 11 diagnostics de réduction de vulnérabilité aux inondations des copropriétés et entreprises. Ces diagnostics ont pour objet d'accompagner les participants dans une démarche de protection individuelle contre les inondations en réalisant des travaux simples de protection (installation de batardeaux par exemple).

Un autre volet des actions du service Cours d'eau a été l'éducation à l'environnement et au développement durable. Sept classes du territoire ont bénéficié du dispositif d'accompagnement scientifique destiné à faire connaître aux écoliers les enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques avec le partenariat de l'Éducation nationale.





Espaces maritimes, au cœur des enjeux environnementaux de demain

La saison 2018 a permis d'avancer sur de nombreux dossiers tels le volet maritime du SCoT et son arrêt par le Conseil communautaire, le développement de nouveaux sentiers marins, la mise en œuvre d'outils de coopération et d'information autour de la plongée et des observations en mer...

Il faut également noter le démarrage simultané des projets européens Marittimo (Gramas et Sicomar+) respectivement sur les thématiques sédimentaires et sécurité maritime.

Étroitement lié au projet Gramas, le développement de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) sur l'item « lutte contre les inondations et contre la mer » a amené la Communauté de communes à recruter un agent spécialisé dans ce domaine. La mise en place de la GEMAPI au 1^{er} janvier 2018 a d'ailleurs permis de lancer les travaux sur ce sujet. Le second trimestre 2018 a été consacré à la réalisation d'un état des lieux sur les communes littorales en étroite collaboration avec leurs services



municipaux. Ce diagnostic a notamment pour finalité de parachever le transfert du volet maritime de la GEMAPI à la Communauté de communes et de mettre en place un programme d'actions 2019-2025.

En 2018, le service Espaces maritimes a poursuivi ses missions de patrouilles d'acquisition de données (sites de plongée, plaisance, pêche, transport maritime...) avec des résultats qui sont sensiblement similaires à ceux obtenus

en 2017. Le suivi des enjeux a notamment concerné l'herbier de posidonie et les zones de ressources. Sur ce dernier point, la découverte en novembre 2017 d'un site exceptionnel de grandes nacres en fond de golfe a permis d'aller plus loin et de constater que, finalement, près de 12 000 m² hébergent les grandes nacres en densité élevée.

La conservation de l'espèce est menacée, ce qui conduit à procéder au prélèvement de quelques individus pour mettre à l'abri

le patrimoine génétique local de l'espèce. Les démarches administratives ont été entreprises en septembre 2018. La médiatisation de ce dossier (notamment un reportage réalisé sur place par France 2) a quant à lui permis d'identifier un second site en tout point similaire au nord du site de Gassin.



Concernant la qualité des eaux de baignade, la Communauté de communes a fonctionné en régie en réalisant l'ensemble des analyses bactériologiques avec la méthode semi-rapide IDEXX que cela soit pour du suivi en routine ou bien de la gestion de crise. La saison 2018 a notamment été marquée par un nombre inhabituel d'épisodes pluvieux avant le 15 août, qui ont généré des interdictions de baignade de 1 à 2 jours consécutifs sur certaines plages.

La fin d'année 2018 a été chamboulée par la pollution qui a déclenché le Plan Polmar. Le littoral a été très largement atteint en termes de linéaire. La collaboration entre les services de l'État, la Communauté de communes et les communes a permis assez rapidement de mesurer l'ampleur de la tâche et de mettre en œuvre des moyens conséquents.

La mise en œuvre de dispositifs d'ancrage écologique a été poursuivie. En 2018, ce sont 26 lignes d'amarrage et 1 ligne de repérage, qui ont été réinstallées sur 15 sites de plongée. L'usage de ces bouées est conditionné par la signature d'une charte de bon usage. 21 structures professionnelles, 2 clubs associatifs et



32 plongeurs particuliers sont signataires pour la saison 2018. Concernant le balisage des côtes, un accord-cadre a été lancé en 2018 pour la mise en place et la dépose du balisage sur dispositifs d'ancrage écologique (DAE).

LES CHIFFRES CLÉS

Parc de bouées sur ancrage écologique géré par la Communauté de communes en 2018

- 113 bouées de 300 m
- 18 bouées de ZIEM*
- 15 bouées de ZRUB**

* Une ZRUB est une « Zone Réservée Uniquement aux Baigneurs »

** Une ZIEM est une « Zone Interdite aux Engins Motorisés »



Les actions Natura 2000 ont également été reconduites, de même que celles en direction du public, et des jeunes, dans les centres de loisirs. Les agents du service ont également encore animé des stands Inf'eau mer, participé à des salons et manifestations.

Le service a également travaillé à la réalisation de deux nouveaux sentiers

marins, à Ramatuelle et Sainte-Maxime, qui seront inaugurés en 2019. Le sentier marin de Jovat, à La Croix Valmer a été animé toute l'année, avec 183 personnes accueillies sur un total de 28 animations (avec un taux de remplissage de près de 82 %).



Des déchets traités et valorisés pour un environnement préservé



Le service Déchets Ménagers et Assimilés est, au sein du Pôle Environnement, un des principaux contributeurs de l'action de la Communauté de communes. 2018 a été une année charnière, avec l'élaboration du nouveau marché de collecte destiné à être mis en route le 1^{er} janvier 2019. Les services ont donc procédé à la publication du marché de collecte pour mise en concurrence et attribution au nouveau titulaire, la mise au point du marché et préparation au lancement et la poursuite de l'expérimentation sur la collecte des biodéchets (4 mois).

L'Ecopôle du Maraveou à La Mole a continué à fonctionner à plein régime, avec une augmentation significative des quantités de déchets verts, le lancement d'une étude de définition/programmation pour la construction d'une nouvelle plateforme de compostage, la prospective sur des sites de traitement de nouvelle génération, l'organisation des journées dédiées à la gestion des déchets verts (ateliers région/life, journée chambre d'agriculture, visite de l'école Agrosup).

Dans les déchèteries, le début des opérations de maîtrise d'œuvre pour la

réhabilitation des sites a été lancé, et l'acquisition de matériel roulant a été réalisée.

Concernant le traitement des ordures ménagères, le lancement des travaux de requalification du quai de transit a été opéré, avec la caractérisation des ordures ménagères de l'ensemble des communes.

Le service a également œuvré pour la prévention, avec le lancement de l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), avec le montage du dossier appel à projet économie circulaire et l'organisation de distributions décentralisées de composteurs.



Côté chiffres, **le tonnage des ordures ménagères a atteint 36 119 tonnes**, soit + 0,4 % par rapport à 2017, dont 28 551 tonnes à l'UVE et 78 % de valorisation énergétique.

6 368 tonnes de multimatériaux ont été collectées, soit une hausse de 11 %.

Pour le verre, 5 452 tonnes ont été collectées, soit + 3,5 %.

1 423 tonnes de cartons ont été aussi ramassées, soit +10,5 %, dont 1 180 tonnes collectées chez les professionnels (+13,1 %).

8 040 tonnes d'encombrants ont aussi été collectées (+ 11,8 %), dont 7 415 tonnes collectées en déchèteries (+8,1 %), 1 608 tonnes valorisées et 6 432 éliminées.

À noter aussi le chiffre significatif des déchets verts : 18 839 tonnes traitées, soit une hausse de 21,6 %. En détail, cela donne 15 503 tonnes à l'Ecopôle (+20 %) et 3 336 tonnes à Cabasse (+29 %).

Il faut noter que 82 % des déchets sont valorisés (taux de valorisation général). Le taux de valorisation matière, selon le mode de calcul préconisé par l'Ademe, est supérieur à 54 % ce qui permet à l'intercommunalité d'être très proche de l'atteinte des objectifs fixés par la loi TECV pour 2020, dès 2018 ; l'objectif 2020 étant de 55 % de valorisation matière !

En revanche les augmentations de tonnages portent le total des déchets pris en charge par le service à plus de 86 000 tonnes contre un peu plus de 81 000 tonnes en 2017, soit environ 6 % d'augmentation, ce qui nous éloigne de l'atteinte des objectifs de -10 % de DMA entre 2010 et 2020.



La distribution d'eau, une nouvelle compétence



L'ancien SIDECM (Syndicat de distribution d'eau de la corniche des Maures) a vécu et laissé la place au Pôle Eau et assainissement non collectif de la Communauté de communes, avec 16 agents. Le service compte deux barrages, la Verne à La Mole et le Vanadal à La Garde-Freinet. Cinq usines de traitement d'eau fonctionnent, celle de la Verne produisant la majeure partie de l'eau consommée dans le golfe. En 2018 a été inaugurée une nouvelle usine dernier cri, sur les hauteurs de Sainte-Maxime, à Basse Suane, permettant de délivrer de l'eau à Sainte-Maxime et au Plan de la Tour en provenance du Verdon via le canal de Provence. Elle a une capacité de 18 000 mètres cubes d'eau par jour. L'opération représente un budget de 15 millions d'euros, dont 8,8 pour l'usine, 5,2 millions pour les réseaux et 1 million pour les études et la gestion foncière. Cette usine permet de sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire. L'usine peut traiter jusqu'à 36 000 mètres cubes d'eau et son augmentation de capacité de traitement est programmée en 2026. L'eau ainsi distribuée est désormais de meilleure qualité.

L'eau, ce sont aussi 28 stations de pompage, 65 réservoirs, 1 200 km de réseau, 62 000 compteurs...

En 2018, le démarrage de l'examen exhaustif du barrage de la Verne a débuté. Construit au début des années 1990, il fait partie des 200 plus grands barrages de France. Il doit subir une inspection approfondie tous les dix ans, ce qui a été réalisé en 2018. L'examen comprenait une visite technique approfondie, une inspection de l'intérieur de la tour de prise d'eau, un contrôle visuel à l'intérieur de la conduite de vidange, un diagnostic de l'extérieur de la tour de prise.

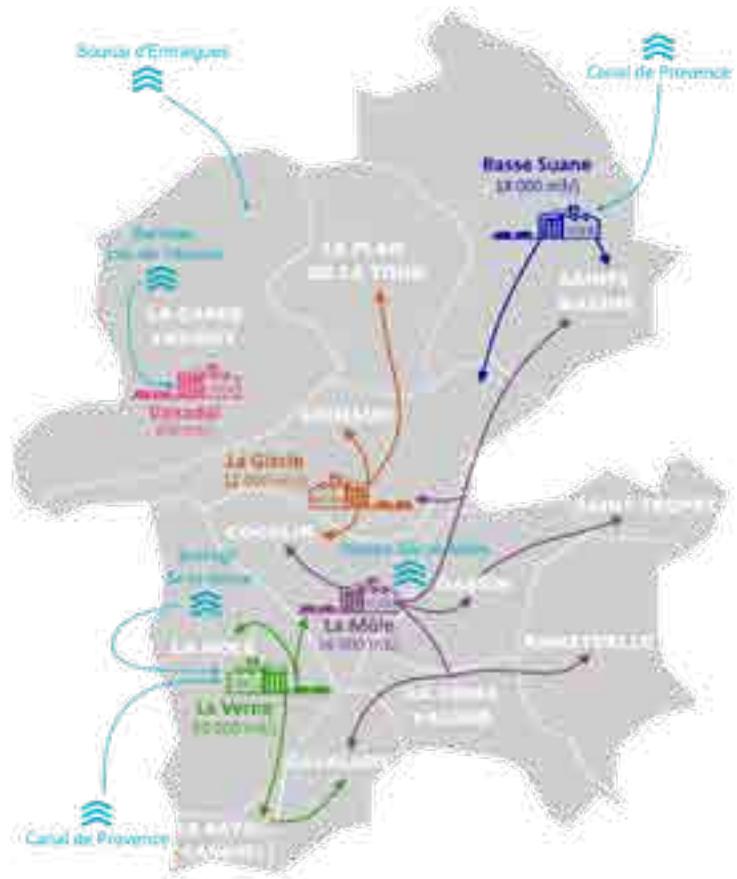
La Communauté
de communes
exerce la
compétence eau
potable depuis le
1^{er} janvier 2018.



Un plan d'action a également été défini pour l'amélioration du rendement du réseau sur la régie de La Garde-Freinet. Validé en Conseil communautaire le 26 septembre, il va porter sur les points suivants : amélioration de la connaissance du réseau et des pertes, recherche active de fuites et réparation, gestion des pressions, remplacement et rénovation du réseau.

Enfin, parmi les travaux réalisés en 2018, il faut noter la réhabilitation de trois réservoirs d'eau potable à Gigaro, Thalassa et La Croix, sur les communes de Cavalaire et La Croix Valmer, la réhabilitation du génie civil de l'évacuateur de crue du barrage de la Verne et des réparations de fuite sur le réseau de La Garde-Freinet.

Autre compétence (incluse depuis le 1er juillet 2015), l'assainissement non collectif consiste à contrôler 5 500 installations d'assainissement autonomes sur le territoire. En 2018, le service a réalisé plus de 360 contrôles.



Musique et danse pour tous

Le 1^{er} janvier 2018, le Conservatoire intercommunal a intégré la Communauté de communes, avec en corollaire une couverture entière du territoire du golfe de Saint-Tropez, ce qui n'était pas encore le cas auparavant.

Si cette intégration a été décidée par les Conseillers communautaires, c'est aussi parce qu'elle laisse aux écoles et cours divers leur libre existence, comme la Maison des jeunes et de la culture à La Croix Valmer, l'école de musique de Cavalaire ou Culture et cultures au Plan de la Tour.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les enfants habitant dans l'une des douze communes du golfe peuvent donc bénéficier de l'enseignement du Conservatoire. Agréé par le Ministère, le Conservatoire permet de s'initier à la musique ou la danse, mais aussi de se perfectionner pour aller encore plus loin.

Avec une trentaine de professeurs diplômés entourés par une équipe administrative, le Conservatoire assure sur plusieurs sites du territoire, mais principalement à Cogolin et Sainte-Maxime, des cours réguliers en période scolaire, avec toute la palette d'instruments susceptibles d'être joués.

Près de 800 élèves y sont inscrits chaque année, et bon nombre d'entre eux se produisent en concerts ou lors de spectacles dans les salles du golfe ou sur



les scènes des théâtres en plein air à la belle saison. Le Conservatoire participe aussi à des manifestations d'envergure, comme les cérémonies des vœux dans les différentes communes, pour la Communauté de communes ou encore lors de la Fête de la musique ou la Nuit des Conservatoires.

Comme dans d'autres domaines, le Conservatoire participe ainsi au

rayonnement de l'intercommunalité et touche de près au quotidien les familles, en offrant un loisir culturel essentiel à la vie du golfe de Saint-Tropez.



Informatique et fibre, un monde de connexions...



La direction des systèmes d'information est un outil essentiel de la Communauté de communes, car avec peu d'agents, il remplit pourtant des missions indispensables.

En premier lieu, la mise en place de la fibre dans le golfe de Saint-Tropez, par un travail mené avec le Département, via un syndicat dédié (le SMO). 77 500 prises sont à déployer sur tout le territoire. Les travaux ont débuté en 2018 pour livrer les premières prises dès 2019. Un gros travail de préparation a été réalisé par le service pour mettre en place cette procédure, très attendue de la population.

Parallèlement, le service a œuvré sur la montée en débit dans les communes de Ramatuelle, La Mole et Cogolin. À Grimaud, il s'est agi de renforcer les connexions à Beauvallon.

Le service a poursuivi aussi son travail pour améliorer le SIG (Service d'Information Géographique). On recense 12 839 connexions mensuelles en moyenne! Enfin, le service gère aussi le fonctionnement de l'informatique au sein de la Communauté de communes, avec 3 serveurs, 150 postes gérés sur 23 sites...



Une communication et un événementiel développés pour une meilleure image

En 2018, la Communauté de communes a poursuivi son processus de communication renforcée (initié en 2017 par l'arrivée du directeur de cabinet et la nouvelle structuration de l'équipe communication), avec un déploiement important des différents outils de communication moderne et un accroissement des informations et actualités transmises, accompagnant ainsi la montée en puissance des projets de l'intercommunalité.

Parmi les actions menées, on peut citer bien sûr la première édition du Marathon, mais aussi la signalétique d'entrée des ZAE, le Forum de l'Entrepreneur, l'inauguration d'un sentier marin (Jovat à La Croix Valmer), la campagne « Zéro Phyto », la dernière exposition itinérante du SCoT avant son approbation, le coffret de cartes postales Aire marine protégée, etc.

LES CHIFFRES CLÉS



133 600
flyers et dépliants
ont été édités



1 220
affiches
réalisées

Côté déchets ménagers et assimilés, de nombreuses actions ont été réalisées également. Il a été édité des guides des déchèteries et des encombrants, des panneaux de consignes sur les logettes, 87 000 flyers et dépliants au total (sans compter les documents imprimés par Pizzorno et le Sittomat).



Pour le tourisme, une charte graphique de l'Office de tourisme communautaire a été créée et déclinée sur différents supports: les brochures touristiques du Rayol-Canadel, les plans de ville de Cogolin et du Rayol-Canadel, les fiches randonnée de La Garde-Freinet. 25 900 flyers et dépliants ont été réalisés au total. Par ailleurs, la signalétique des offices de tourisme a été améliorée (avec charte graphique « Offices de tourisme de France »).

Grâce à son action quotidienne auprès des médias, le service a obtenu de nombreuses retombées: 315 articles dans la presse locale (contre 170 l'année précédente). À ce chiffre, il convient de rajouter une vingtaine d'articles dans la presse spécialisée (domaine des sports relatif au marathon, mais aussi domaine maritime, domaine environnemental, etc.). Plusieurs reportages radios et télévisés ont été réalisés sur les différentes compétences de la Communauté de communes (dont un reportage au Journal télévisé de France2).

Avant l'arrivée en 2019 d'un agent spécialisé dans le numérique, ce domaine a néanmoins été fortement développé en 2018. En 2018, 70 publications ont été réalisées sur le site web de la Communauté de communes, en dehors des documents administratifs qui font l'objet de diffusion et d'affichage légaux (ordres du jour des conseils communautaires, délibérations, budgets, annonces légales...).

La page Facebook de la Communauté de communes, créée en 2016, prend de plus en plus d'ampleur.



LES CHIFFRES CLÉS FACEBOOK



2 à 4 publications en moyenne par semaine en fonction des actualités



2016	2017	2018
287 abonnés	1523 abonnés	2604 abonnés

Soit **+ 1081 abonnés** en 1 an **(+ 70 %)**



Concernant le domaine événementiel, en plus de la participation aux manifestations locales et à différents salons - organisés dans et hors du golfe - la Communauté de communes a travaillé à la création d'un événement fédérateur pour notre territoire d'exception, alliant tourisme, soutien à l'économie, et environnement. Le 1er Marathon international du Golfe de Saint-Tropez s'est déroulé le dimanche 25 mars et a connu un grand succès: 4000 coureurs, un public familial et festif, des animations dans toutes les communes, même celles non traversées par le parcours.

Cet événement a fait l'objet d'une intense campagne de communication. L'image de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a ainsi rayonné bien au-delà de nos frontières.

Et bien sûr toujours le soutien au rendez-vous européen officiel de la marque Harley-Davidson (Eurofestival), événement historique du golfe, à Grimaud, à travers notamment un accueil touristique adapté et une subvention importante (40000 euros).

Année après année, la communication de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez se structure et se développe. Le prochain enjeu est celui de la communication numérique, qui prendra un nouvel essor en 2019, via de nouveaux outils, de nouveaux services, pour faciliter et accélérer l'accès aux informations.



Un Hôtel communautaire rénové et agrandi pour un meilleur service public



L'année 2018 a été synonyme d'avancée majeure pour le projet de nouvel Hôtel communautaire. Acté par les conseillers communautaires en 2017, ce projet a donc été lancé dans les règles de l'art, avec la constitution d'un comité technique présidé par Raymond Cazaubon, le lancement de la procédure des appels d'offres, avec le choix de l'assistant au maître d'ouvrage puis celui des entreprises, avant le début du chantier, initié début 2019.

Agrandir et rénover l'actuel Hôtel communautaire n'est pas un luxe : le bâtiment existant est vieux, obsolète et surtout peu conçu pour abriter une collectivité, puisque c'est un ancien hôtel de tourisme. Les personnels qui y travaillent aujourd'hui sont installés dans des bureaux vétustes, parfois étroits et pour certains nichés sous les toits, donc sombres et peu pratiques. De plus, la Communauté de communes élargissant ses compétences, elle a besoin d'espace et d'aménagements différents.



Enfin, la rénovation des locaux actuels et leur agrandissement vont permettre de regrouper quasiment tous les services de la collectivité : ce seront autant d'économies de loyer réalisées, et un fonctionnement plus rationnel qui va se mettre en place.

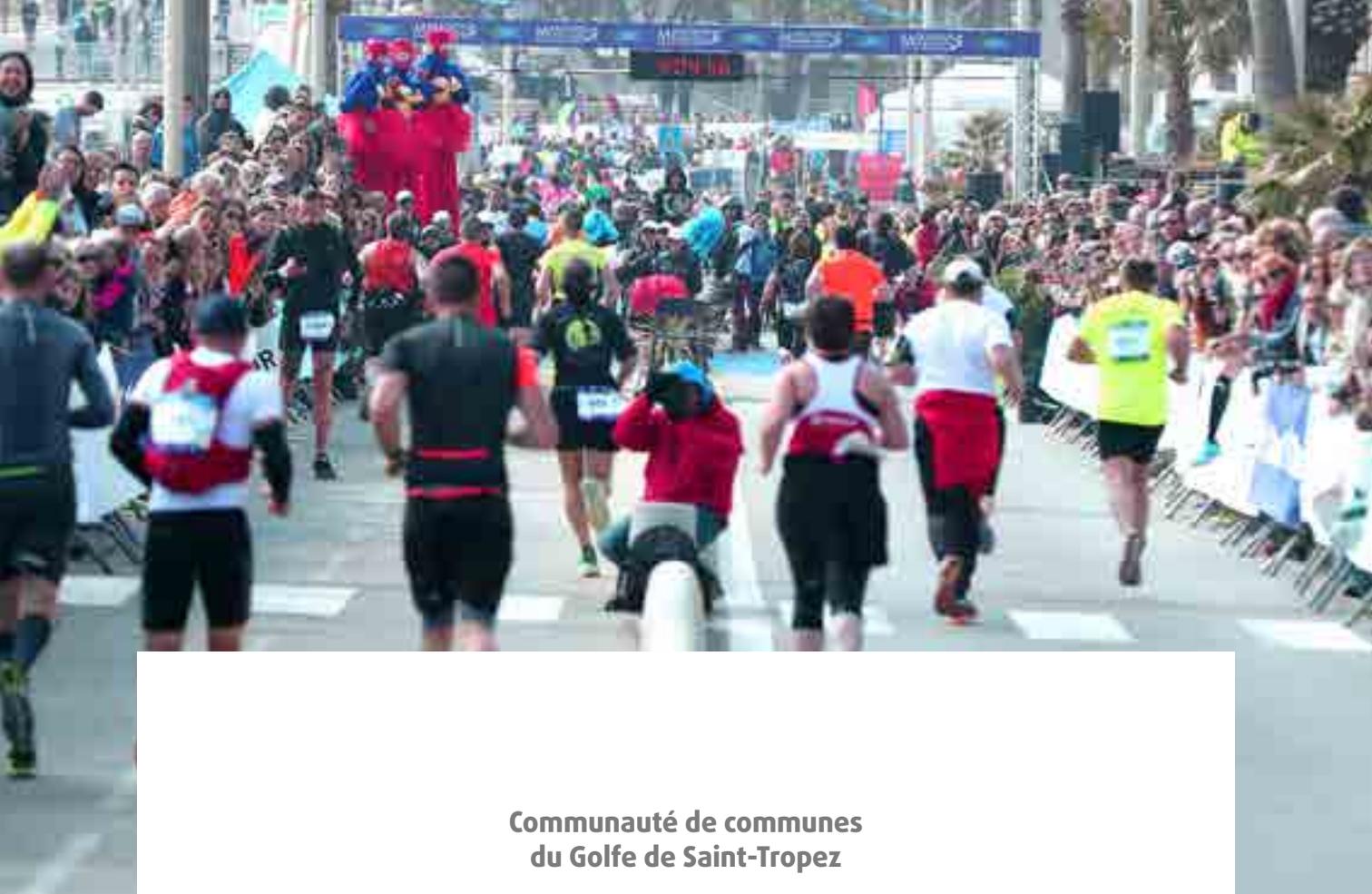
Pour le public, notamment, le regroupement de tous les services facilitera les démarches.

Enfin, l'existence d'un Hôtel communautaire embelli va participer au rayonnement de la Communauté de communes qui accueille aujourd'hui son personnel, ses élus, ses partenaires et ses visiteurs dans un immeuble vraiment défraîchi.

Le principe de ce projet n'a pas changé depuis la décision d'agrandir et de rénover l'existant : une extension va être bâtie sur le parking actuel, avec notamment la création d'une salle pour accueillir les réunions du Conseil communautaire. Une fois celle-ci achevée, la rénovation des bureaux existants sera réalisée. Le tout devrait être opérationnel dans le courant du premier trimestre 2020.



© Golem Images / Pasqua Im



**Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez**

Hôtel communautaire
2, rue Blaise Pascal
83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30
Fax : 04 94 54 56 39
Email : contact@cc-golfedesainttropez.fr

www.cc-golfedesainttropez.fr 



**CAVALAIRE-SUR-MER | COGOLIN
GASSIN | GRIMAUD
LA CROIX VALMER | LA GARDE-FREINET
LA MOLE | LE PLAN DE LA TOUR
RAMATUELLE | LE RAYOL-CANADEL-SUR-MER
SAINT-TROPEZ | SAINTE-MAXIME**